

Tu imagines ?

Le court métrage « Tu imagines ? » est un film réalisé dans le cadre d'un atelier cinéma, au collège REP+ de Forbach en Moselle. Il réunit des élèves de 3ème autour d'une réflexion sur la mémoire de l'esclavage, mêlée à une analyse de l'actualité.

Pierre Oswald

L'atelier cinéma du collège, un lieu et un moment taillés pour la liberté d'expression

L'atelier cinéma a été créé en 2013 pour ouvrir des élèves au cinéma, tout du moins à un cinéma différent de celui qui d'ordinaire parsemait leur quotidien, dans un temps dévolu, en dehors des cours traditionnels. Les « blockbusters » américains étant largement connus des élèves, le défi consistait à les ouvrir au cinéma d'art et d'essai, mais aussi à un autre format, celui du court métrage, quasi méconnu. L'idée de départ était donc de faire découvrir des pépites du 7ème art, de les analyser parfois séquence par séquence, de comprendre le choix d'un réalisateur en matière d'image, de décor, de musique, de dialogues, de jeu d'acteurs, de message et de sous entendus. Leur montrer ce frisson que peut générer une scène. Peu à peu, l'atelier cinéma a mué, et s'est enrichi d'une partie créative : les élèves désiraient réaliser.



Image du film « Quand est ce qu'on mange ? », mai 2018.

« Tu imagines ? », le dernier d'une série de films documentaires créés avec le même groupe depuis 2017

L'atelier cinéma a vu la création de nombreux films depuis ses débuts, chaque groupe d'élèves ayant marqué l'histoire de l'atelier de son empreinte. Le groupe que l'on voit dans « Tu imagines ? » est un noyau solide d'élèves fidèles à l'atelier depuis 2017. Ils sont à l'origine de films documentaires qui mêlent à la fois l'envie d'enseigner (qui reste un prérequis essentiel) à celle d'interagir avec le

spectateur (qui est la leur), à la manière d'un dialogue joué, d'une interpellation constante inspirée des modes d'expression de réseaux sociaux ou de plateformes vidéos en ligne. Ce mode d'expression particulier s'installe très vite avec ce groupe d'élèves, ce qui a le mérite de leur apporter une confiance inédite devant la caméra. L'atelier cinéma du collège Pierre

Adt sera à l'origine du film « Quand est ce qu'on mange ? » sur les méfaits de la malbouffe chez les adolescents, et de « Vous avez dit durable ? » sur l'environnement.

« Tu imagines ? », un travail de documentation...

Le film « Tu imagines ? » traite d'une thématique qui projette naturellement les élèves vers un pan complexe de l'histoire qu'il faut aborder sous un angle scientifique. Il était donc nécessaire de se concentrer sur une documentation choisie, riche sans être démesurée. Présente dans les programmes de quatrième en histoire, l'esclavage est une notion connue au moins en surface : l'occasion était trop belle, il fallait reprendre Olaudah Equiano, et fouiller plus en profondeur son témoignage pour s'en servir dans le court métrage. Les élèves ont lu un nombre important d'extraits de « Ma véridique histoire » et de Solomon Northup chez eux et en classe. La question était alors : comment rendre ces lectures à la fois visibles et intelligibles dans une vidéo ? Ce passage de la lecture à l'image fut nécessairement débattu en classe, et peu à peu les élèves se sont penchés sur des documents du XVIIIème siècle, de nature tout à fait différentes, mais qui allaient se marier avec la lecture d'Equiano. Les manuels d'histoire ont été un appui, tout comme les ressources du CDI, de la médiathèque... Le choix de ces documents et la forme que devait prendre leur apparition dans le film furent des moments importants d'échanges et d'apprentissage. L'idée d'apporter des éléments de bruitages en est une émanation intéressante.

La fin du film devait s'emparer d'une question d'actualité : est ce que l'esclavage existe encore ? Les recherches à partir de dossiers d'articles de presse (Le thebdo, la Croix, Libération) ont achevé ce travail collectif d'ampleur.

« Quand est ce qu'on mange ? » : <https://youtu.be/pwrWpK5cvvw>
« Vous avez dit durable ? » : <https://youtu.be/KYvFzJh5hiY>

L'écriture du film : une place laissée à la spontanéité...

Les dialogues du film sont calibrés comme un échange entre des élèves et leurs interlocuteurs.

Cette méthode nécessite un dynamisme certain, qui est discuté pour partie en amont de la réalisation, pour partie au moment même de filmer, dans une spontanéité qui est propre à l'élève, ainsi qu'au groupe qui l'entoure et qui n'est pas visible à l'écran.

Cette dose d'improvisation apporte un aspect naturel aux dialogues filmés.

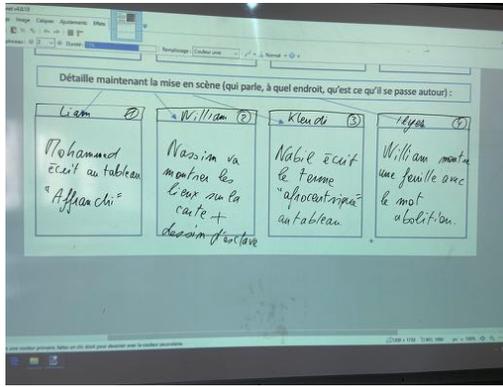
Les moments croustillants sont nombreux, d'élèves qui butent sur des mots, qui se lancent dans de trop longs monologues...

La place particulière des réseaux sociaux dans la construction du film...

La construction d'un film en atelier demande une communication constante entre ses membres : les élèves ont eu l'idée de créer un groupe sur la plateforme Discord, que je ne connaissais pas de prime abord...

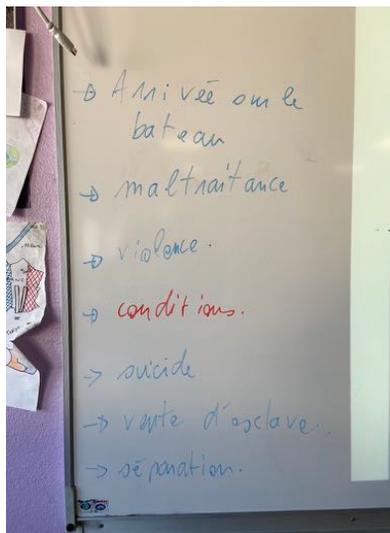
Ce groupe de discussion a été un moment de partage numérique intense, entre les phases de lecture, d'écriture, les recherches...

Tu imagines ?



Réflexions sur la mise en scène dans les extraits d'introduction du film. Tout part d'une fiche d'activité individuelle, que l'on projette pour donner lieu à un débat collectif.

Phase de réalisation. C'est au tour de Klendi. La prononciation est hésitante, Klendi est un nouvel élève dans l'atelier, qui ne compte que des volontaires.



L'enregistrement des voix off des séquences du film « Tu imagines ? » se fait avec un micro qu'un élève aura amené de chez lui.

Le découpage des séquences « off » du film où seront mêlés les extraits d'Equiano et les documents ont donné lieu à un travail de fond.

De l'étape d'écriture à l'étape de montage puis de présentation, un film de l'atelier cinéma met en moyenne un an et demi avant de voir le jour. A raison d'une heure par quinzaine, le film « Tu imagines ? » a été finalisé en 9 mois, grâce à une communication via les réseaux sociaux, un travail de fond en dehors des heures d'atelier, et un démarrage du film dès la rentrée 2020/21...

La musique du film « Tu imagines ? »...

Les élèves de l'atelier cinéma sont très vite sensibilisés aux questions de droit qui s'appliquent aux productions culturelles. Premièrement, s'agissant de leur propre droit à l'image, ou à l'utilisation de leur voix, puis dans un second temps lorsqu'il s'agit d'emprunter une œuvre.

Les demandes d'utilisation de titres musicaux ont été nombreuses, et souvent fructueuses : les groupes français sont assez heureux de pouvoir rendre service à des jeunes élèves, lorsqu'on leur explique notre démarche.

Samy Osta, producteur du groupe Juniore, nous a gentiment accordé les droits du titre « Bizarre » pour le film (page 8)



Plusieurs formes de réalisation se succèdent au sein de l'atelier. Ici un moment unique en 2014 : Régis Sauder filme un entretien entre les élèves et Olivier Milot, journaliste à Télérama

La technique employée dans le film « Tu imagines ? »...

La réalisation des films au sein de l'atelier cinéma s'est faite avec toute une série de matériel différent, du reflex Canon Eos 60D à une caméra numérique Sony EX1 pour l'image, du simple magnétophone à l'enregistreur Zoom pour le son... La collaboration avec une association partenaire de l'Education Nationale, CléA, spécialisée dans l'événementiel, a souvent permis de contourner les obstacles techniques. Le film « Tu imagines ? » a été tourné avec un Iphone 11, en qualité 4K 60im/sec, renouant ainsi avec une plus grande simplicité d'utilisation pour les élèves, qui parfois se trouvent derrière la caméra.

Le montage est effectué avec Adobe Premiere Pro. Pendant longtemps, cette étape du montage était le seul moment réservé à l'enseignant, étant donné son caractère technique dans l'approche. Sur le film « Tu imagines ? », les séquences déjà montées étaient exportées au fur et à mesure de son avancée, et partagées en lien « non repertorié » sur internet, de façon à pouvoir en discuter, changer tel aspect, modifier tel volume, prévoir tel effet, accentuer telle couleur, etc...

L'atelier cinéma, une année scolaire en trois phases...

Le #FestivalActu, un événement phare créé, animé et co-organisé par l'atelier cinéma...

Le #FestivalActu est le rendez vous de fin d'année de l'atelier cinéma, là où les élèves présentent à la fois leur propre film à d'autres élèves présents ce jour là, là également où les élèves joueront le rôle d'animateurs au cinéma Le Paris de Forbach, durant les deux jours de l'événement.

Le #FestivalActu a été créé en 2016 : d'abord intitulé « festival du film scolaire d'actualité », le #FestivalActu est un événement sur deux jours, qui diffuse au cinéma des films réalisés par des élèves ou des jeunes durant l'année écoulée, chaque production ayant un point commun : traiter d'une question d'actualité. Le #FestivalActu est devenu avec les années un rendez vous

culturel important. La dernière édition en 2019 a accueilli 47 films de la maternelle aux universités en passant par le milieu périscolaire, les écoles de théâtre, les centres éducatifs fermés... L'atelier cinéma est donc devenu avec le temps un lieu de création parmi tant d'autres, mettant en avant des questions au service de la citoyenneté.



Nabil remet le prix d'un film diffusé au #FestivalActu en 2017. Cinéma Le Paris, Forbach.

L'atelier cinéma du collège Pierre Adt se décline habituellement en trois temps durant l'année scolaire : un temps de découverte d'œuvres cinématographiques que les élèves ne connaissent pas ou peu, un temps dédié à la réalisation d'un film, et un dernier temps dévolu à l'organisation du #FestivalActu, qui a lieu chaque année au mois de juin.

Cette année, le calendrier de l'atelier a été bouleversé pour rendre le film « Tu imagines ? » dans les temps, au mois de mars. La période de découverte d'œuvres abordera une sélection de films sur l'esclavage.

Tu imagines ?

L'utilisation pédagogique du film « Tu imagines ? » : la seconde vie d'un court métrage scolaire

Faire un film en atelier est un autre moyen d'apprendre. Pour réaliser un court métrage, un travail de documentation est requis, et une série de débats naissent naturellement en fonction des recherches effectuées, et de la scène à construire.

Mais faire un film en atelier, c'est aussi envisager une autre forme de pédagogie : une fois achevé, le film sert ainsi de document en lui-même. Souvent proposés dans des séances de cours spécifiques, le film « Tu imagines ? » servira de document d'accroche lors d'une séquence de français, de document d'ouverture, en conclusion d'un chapitre sur les traites négrières au XVIIIème siècle en histoire géographique, de document de travail dans un débat en Enseignement Moral et Civique, par exemple.

Tous les films de l'atelier cinéma ont ainsi trouvé une seconde vie auprès d'autres élèves, tout à fait étrangers à la construction originale du film. Vous trouverez ainsi un exemple (page 6) de fiche d'activité abordant la question des migrations à travers le film « Je suis arrivé », tourné en 2017 et 2018. Ces fiches d'activité sont également intégrés à des séances de travail dans d'autres établissements, surtout après la diffusion du film au #FestivalActu, qui sert de vitrine régionale.

Peu à peu, une médiathèque de films se construit en ligne, accessible à tous. Les premières séquences et analyses autour du film « Tu imagines ? » seront mises en œuvre dès mars 2021 (page 7). Ces fiches, estampillées sobrement « Les fiches du #FestivalActu » sont amenées à être diffusées à une échelle académique, via le catalogue du CLEMI Lorraine.



Tu imagines ? (Intro pour phase de travail en groupe)
121 vues · 21 oct. 2020

#FestivalActu
544 abonnés

DONNÉES ANALYTIQUES MODIFIER LA VIDÉO

Le compte YouTube du #FestivalActu sert de plateforme de diffusion des films scolaires, mais prend aussi la forme d'une médiathèque en ligne, où professeurs et élèves piochent des vidéos qui font office de documents de travail. Ceux-ci sont très appréciés, et ont un impact fort. Certains films dépassent les 10000 vues.

Tu imagines ?



Phase de sélection des textes du 25 janvier. Les séances se font souvent en petits groupes, autour de missions différentes.



Lundi 25 janvier, 10h30. Une semaine sur deux, l'atelier cinéma se réunit.

William

Avoir travaillé au festival actu m'a permis de découvrir les manières et les techniques du Cinéma, tout en s'amusant, on peut réaliser de bonnes choses, pendant ces 4 années aux côtés de Mr Oswald notre chef d'atelier, nous sommes bien amusés au festival en animant pour des milliers de personnes. En plus cela fait maintenant depuis la PRIMAIRE que je suis le Festival Actu en faisant des films avec mon école !

Ilyès

C'est surtout faire un film, c'est pas très compliqué mais ça demande du temps, et au final on a du faire des recherches importantes.

Mohamed

L'atelier cinéma ma permis de découvrir des métiers à ce jour inexistant pour moi et ça m'a permis de me rapprocher de l'art du film et de m'amuser avec mes camarades tout en travaillant.

Nabil

Dans « Tu imagines? », le but était de montrer l'histoire de l'esclavage, par rapport aussi à aujourd'hui. Je ne savais pas que l'on en parlait encore de nos jours.

Liam

L'atelier, c'est un moment où on souffle un peu, on fait autre chose que les cours, mais on travaille autrement.

Klendi

L'atelier c'est un moment de découverte de films étrangers, ou de courts métrages. C'est intéressant d'en parler ensemble, on a pas tous le même avis.

Nassim

Je suis dans l'atelier ciné depuis la 6^{ème} et on a été une génération en or !

Tu imagines ?

De qui parle le film ?

 D'où viennent ces élèves ?

 Quel est leur sentiment lorsqu'ils parlent de leurs origines ?

Quelles sont les raisons qui ont poussé ces familles à quitter leur pays ?

 Comment appelle-t-on ces personnes qui partent de leur pays pour en rejoindre un autre définitivement ?

 Quelle est la réaction des élèves face à cette photo d'actualité ?

RECHERCHE :
 D'où vient l'affiche dont il est question ici ?

 Quelle est la réaction des élèves face à cette affiche ?

En regardant la vidéo, réponds aux questions suivantes :

Est-ce que les migrants viennent forcément de l'étranger ?

 Cite plusieurs types de migrants :

 Quand a eu lieu la crise des réfugiés ? Pourquoi ?

 Combien de migrants l'Europe a-t-elle accueilli ?

Qu'est ce que les élèves ont fui en quittant leur pays ?

 Qu'est ce qui les attire en France ?

Quel est le sens de la dernière phrase du film selon toi ?

ECHANGE CLASSE
 (vos réactions)

DEBAT CLASSE
 (vos opinions)

ECHANGE CLASSE
 (vos réactions)

Trouve un titre qui résume cette partie du film :

Trouve un titre qui résume cette partie du film :

Trouve un titre qui résume cette partie du film :

Trouve un titre qui résume cette partie du film :

Trouve un titre qui résume cette partie du film :

Trouve un titre qui résume cette partie du film :



 ***Tu imagines ? (L'esclavage d'hier à aujourd'hui)***

Les fiches du
FESTIVALACTU

Contrat de cession de droits

ENTRE LES SOUSSIGNES

LE PHONOGRAPHE

E.U.R.L au capital de 3000 Euros, Immatriculée au RCS de PARIS sous le n°527 906 390, dont le siège est situé 20 Cour des Petites Écuries – 75010 PARIS, FRANCE, représentée par son Gérant, Samy Osta

ci-après dénommé « l'éditeur »,

D'une part,

ET

Le collège Pierre Adt, rectorat Nancy Metz
Rue de Remsing 57600 FORBACH
représentée par son professeur d'histoire géographies, Monsieur OSWALD

ci-après dénommé « le collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz »,

D'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit

Article 1 : Objet

Le titulaire des droits concède au **collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz** dans les limites et les conditions définies ci-après, le droit de reproduction et représentation du programme audiovisuel suivant :

Titre : « Bizarre »

Auteur/compositeur : ANNA LE CLÉZIO ci après l'auteur

Production/édition : Le Phonographe

Durée : 3 minutes 39 secondes dans le cadre d'un mini documentaire scolaire sous la direction du professeur Pierre Oswald pour un concours vidéo intitulé « La Flamme de l'Égalité ».

Article 2 : Étendue des droits cédés

Portée de la cession : Exclusive dans le cadre du travail scolaire.

Mode d'exploitation : Utilisation du titre dans un média scolaire, dans le cadre de la participation à des concours vidéos et diffusion en ligne

Support d'exploitation : Internet/Extranet/ENT scolaire/Intranet (accès public)

Secteur d'exploitation : Institutionnel/Non-commercial

Nombre de diffusion : Multidiffusion

Durée : 5 ans, de mars 2021 à mars 2026

Territoires : Monde

Public : Tout internaute/communauté de l'établissement, parents, jury de concours, participants au #FestivalActu

Article 3 : Prix et conditions de paiement

Montant des droits : Cession autorisée à titre gracieux

So



Article 4 : Garantie du titulaire des droits

Le titulaire des droits garantit au **collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz** l'exploitation paisible telle que prévue dans la présente convention. Il garantit être titulaire de tous les droits d'exploitation du document cédé dans le contexte des lois, règlements et accords internationaux en vigueur relatifs aux droits d'auteurs et aux droits voisins. Il garantit en outre **collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz** contre tous recours ou revendications de tous tiers à l'occasion de l'exercice des droits concédés dans le cadre de l'exploitation prévue à l'article 2.

Article 5 : Garantie de l'établissement / l'école / le rectorat

Le collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz s'engage à mentionner l'origine du programme au générique de sa production selon les mentions suivantes :

Mentions de l'auteur et de la production dans le générique de fin

« Bizarre, écrit par Anna Le Clézio et interprété par Juniore.

Production et édition : Le Phonographe 2019 »

Article 6 : Substitution

Le collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz ne pourra transmettre à un tiers tout ou partie des droits et obligations résultant de la présente convention sans l'accord préalable écrit **du titulaire des droits**.

Article 7 : Résiliation

En cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque des obligations prévues au présent contrat et si dans le délai de 30 (trente) jours après la présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception, la mise en demeure de s'exécuter est restée infructueuse, le contrat sera résilié de plein droit sans formalité judiciaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts aux torts exclusifs de la partie défaillante.

Article 8 : Durée

La présente convention prendra effet à la date de sa signature par les parties pour une durée de 5 (cinq) ans, de mars 2021 à mars 2026.

Article 9 : Litiges

Tous litiges s'élevant entre les parties, qui ne trouveraient pas de solution amiable, relèveraient de la compétence du tribunal administratif du secteur du **collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz**

Fait en trois exemplaires originaux,
A Forbach, le 30 novembre 20

Pour le **collège Pierre Adt / Rectorat Nancy Metz**

Pour **Le Phonographe**

Monsieur OSWALD Pierre
Professeur d'histoire géographie,

Monsieur OSTA Samy
Gérant

